

PRESTATIONS DE BASES REGLEES SELON REDEVANCES HEBDOMADAIRES

N° Article	13. Salles Armingué I, II et III	Prix Unitaire de la prestation H.T.	Périodicité	Redevance hebdomadaire forfaitaire en € H.T.
13.1	Salle Armingué I			
13.1.1	Vidage des poubelles et remplacement du sac (fourni par la commune)	1,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	2,00 €
13.1.2	Balayage ou aspiration et lavage des sols à l'autolaveuse	37,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	74,00 €
13.1.3	Nettoyage des lavabos et lustrage de la robinetterie	2,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	4,00 €
			Total 13.1 =	80,00 €
13.2	Salle Armingué II			
13.2.1	Vidage des poubelles et remplacement du sac (fourni par la commune)	1,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	2,00 €
13.2.2	Balayage ou aspiration et lavage des sols	27,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	54,00 €
13.2.3	Nettoyage des lavabos et lustrage de la robinetterie	2,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	4,00 €
			Total 13.2 =	60,00 €
13.3	Salle Armingué III			
13.3.1	Vidage des poubelles et remplacement du sac (fourni par la commune)	1,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	2,00 €
13.3.2	Balayage ou aspiration et lavage des sols	21,50 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	43,00 €
13.3.3	Nettoyage des lavabos et lustrage de la robinetterie	2,00 €	2 fois / semaine (lundi et samedi)	4,00 €
			Total 13.3 =	49,00 €
13.4	Sanitaires Armingué et Place Espartinas			
13.4.1	Vidage des poubelles et remplacement du sac (fourni par la commune)	1,00 €	1 fois / semaine (samedi)	1,00 €
13.4.2	Balayage ou aspiration et lavage des sols	5,00 €	1 fois / semaine (samedi)	5,00 €
13.4.3	Nettoyage des lavabos et lustrage de la robinetterie	2,00 €	1 fois / semaine (samedi)	2,00 €
13.4.4	Vérification et mise en place des consommables (fournis par la commune)	1,00 €	1 fois / semaine (samedi)	1,00 €
13.4.5	Nettoyage et désinfection des appareils sanitaires	2,00 €	1 fois / semaine (samedi)	2,00 €
			Total 13.4 =	11,00 €
13. Total redevance hebdomadaire Salles Armingué I, II et III en € H.T. =				200,00 €

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES REGLEES SELON PRIX UNITAIRE

N° Article	13. Salles Armingué I, II et III	Prix Unitaire de la prestation	Périodicité
13.5	Nettoyage complémentaire le dimanche		
13.5.1	Nettoyage de la salle Armingué I selon prestations définies au 13.1	41,25 €	à la demande
13.5.2	Nettoyage de la salle Armingué II selon prestations définies au 13.2	24,75 €	à la demande
13.5.3	Nettoyage de la salle Armingué III selon prestations définies au 13.3	16,50 €	à la demande
13.5.4	Nettoyage des sanitaires Armingué et Place Espartinas selon prestations définies au 13.4	16,50 €	à la demande
13.5.5	Nettoyage de l'ensemble des salles et sanitaires (prestations 13.1 à 13.4)	99,00 €	à la demande

**COÛT ESTIMATIF DE L'AVENANT SUR LA DUREE RESIDUELLE DU MARCHÉ
 (du 01/09/2023 au 31/12/2023) EN € H.T.**

Prix de référence	Nb de prestations/an	Coût total en € H.T. (Prix de référence x Nb de prestations)
Total 13. Redevance hebdomadaire Salles Armingué I, II et III	17	3 400,00 €
Total 13.5.1 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué I	13	536,25 €
Total 13.5.2 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué II	10	247,50 €
Total 13.5.3 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué III	10	165,00 €
Total 13.5.4 Travaux spécifiques les dimanches Sanitaires	13	214,50 €
COÛT TOTAL ESTIMATIF en € H.T.		4 563,25 €

**COÛT ESTIMATIF DE L'AVENANT SUR LA DUREE RESIDUELLE DU MARCHÉ
 (du 01/09/2023 au 31/12/2024) EN € H.T.**

Prix de référence	Nb de	Coût total en € H.T.
Total 13. Redevance hebdomadaire Salles Armingué I, II et III	69	13 800,00 €
Total 13.5.1 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué I	40	1 650,00 €
Total 13.5.2 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué II	21	519,75 €
Total 13.5.3 Travaux spécifiques les dimanches Salle Armingué III	27	445,50 €
Total 13.5.4 Travaux spécifiques les dimanches Sanitaires	40	660,00 €
COÛT TOTAL ESTIMATIF en € H.T.		17 075,25 €

A Marseille le 28/06/2023

(signature et cachet de l'entreprise)

